Nature En Ville

Les cours Oasis pour l'adaptation au changement climatique

Action Capitales Françaises de la Biodiversité 2019

- **Organisme / institution en charge de la mise en œuvre** : Ville de Paris ; Direction Constructions publiques et Architecture (DCPA) ; Service Pilotage Innovation Méthodes (SePIM)
- **Services de la collectivité associés** : Secrétariat Général Mission résilience ; Direction des Affaires Scolaires ; Direction des Espaces verts et de l'Environnement ; Service des Sciences et Techniques du Végétal et de l'Agriculture urbaine ; Service Exploitation des Jardins ; Agence d'Ecologie Urbaine ; Direction de l'Urbanisme
- **Budget** : Prix moyen de chaque cour 300 000€, soit 300 € du m2
- **Partenaires financiers** : Agence de l'Eau Seine Normandie ; Programme FEDER-UIA ; Programme MODEVAL URBA (Ademe)
- **Partenaires techniques** : Rectorat/Académie de Paris - équipes pédagogique s; Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Paris (CAUE 75) ; LIGUE ; Météo France ; Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) ; bureau d'étude TRIBU ; XLGD Architectes ; Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) ; Associations locales et de parents d'élèves
- **Date de début du projet** : 01/07/2018
- **Date de fin** : 01/01/2040



OBJECTIFS

Le projet de cours Oasis répond à la Stratégie de Résilience de Paris - objectif 10 : *Transformer les cours d'écoles en « oasis », véritables îlots de fraîcheur*, au Plan Biodiversité de Paris -action19 : *Participer à la résilience urbaine et à l'adaptation du territoire au changement climatique* et fait écho aux Plans Climat air-énergie de Paris et Paris Pluie. Leurs réalisations, en premier lieu sur les cours d'écoles et de collèges

mixent des solutions techniques et naturelles : au moins 20 à 30 % de la superficie totale de la cour dédiés aux espaces végétalisés de pleine terre ; un sol clair perméable drainant emmagasinant moins de chaleur ; des zones ombragées (végétales ou artificielles) ; matériaux biosourcés et de récupération. Cette démarche s'étendra à tous les équipements municipaux : crèches, bibliothèques, médiathèque, conservatoires...

MESURES MISES EN ŒUVRE

Un état des lieux du fonctionnement initial de la cour est réalisé (pollution des sols, diagnostic canalisation, thermographie, biodiversité...). Le renforcement de la perméabilité des sols se fait via la végétalisation en pleine terre par plantation d'arbres et/ou de haies et la végétalisation des façades et murs périphériques et via la mise en œuvre de revêtements de sols perméables. S'ajoutent des protections solaires, des équipements rafraîchissants, des éclairages adaptés, etc. Les cours oasis seront soumises à une évaluation environnementale avant et après réalisation, un outil de mesure Coefficient de biotope par surface (CBS) a été mis en place à cet effet.

La co-conception est organisé par le CAUE75 dans le cadre d'une réflexion sur les usages internes et externes avec l'ensemble des usagers (enseignants, élèves, animateurs...)

Le projet européen FEDER *Urban innovative action* est un partenariat sur 3 ans qui permettra de collecter des données en lien sur des thématiques pluridisciplinaires nécessaires au développement et à la mise en œuvre de la solution oasis (méthodologie de co-conception avec les usagers et de transformation des cours, évaluation des performances climatiques et sensibilisation des élèves aux enjeux climatiques, concertation en milieu scolaire et mobilisation citoyenne). L'ensemble des résultats sera valorisé et transféré grâce aux contributions du réseau *100 Resilients Cities*.

Un carnet d'inspiration pour la conception et l'exploitation à destination des services municipaux est aussi diffusé aux collectivités territoriales qui le souhaitent.

En 2018, 3 cours oasis ont été livrées (12e,18e et 20e), en 2019 33 cours oasis (début des travaux été 2019) sur tous les arrondissements, puis une trentaine de cours par an.

RÉSULTATS / IMPACTS POUR LA BIODIVERSITÉ

Il s'agit pour Paris de croiser les enjeux de biodiversité et les opérations de construction et d'aménagement et de définir des paramètres innovants en lien avec les contraintes du milieu très dense tel que le préconise le Plan Biodiversité de Paris. La rénovation de toutes les cours d'écoles et de collèges municipaux, entreprise à l'automne 2018 pour les faire évoluer en cours oasis en est un exemple. Leur conception basée entre autres sur la pleine terre végétalisée avec des plantes régionales est un dispositif supplémentaire contribuant au renforcement de la biodiversité urbaine parisienne. Ce sont à terme 80 ha de surface au sol qui seront désimperméabilisés. En fonction de leur localisation, les cours oasis pourront renforcer des corridors écologiques ou des réservoirs de biodiversité identifiés dans les Chemins de la nature.

Coordonnées

Paris
Liens utiles
www.capitale-biodiversite.fr
Contact

Béatrice JANNIC, responsable de l'Observatoire Parisien de la Biodiversité

beatrice.jannic@paris.fr

01 80 05 47 26